

../..

En ce qui concerne la DGFIP, le ministre Darmanin, par le biais d'une énième « réforme » de la DGFIP pudiquement appelée « Nouveau Réseau de Proximité », a décidé d'en finir avec le réseau de notre administration : suppression de la quasi-totalité des trésoreries, fusion massive des SIP, des SIE, des SPF...

C'est la majorité des résidences administratives qui vont être fermées ou délocalisées hors de grandes métropoles et le nombre d'emplois supprimés s'élève encore à plus de 4500 dans les 3 années à venir.

Pour accompagner cette réforme mortifère, l'administration a besoin d'affecter les stagiaires au plus près des besoins tant fonctionnels que géographiques des directeurs locaux.

Pour ce faire, la formation initiale sera dès l'an prochain directement orientée sur le 1er métier qu'exerceront les stagiaires en sortie de scolarité. Les stagiaires sont affectés avant leur entrée à l'ENFiP.

Au passage, les lauréats du concours B ont été prévenus quelques semaines avant la rédaction de leur demande de 1ere affectation qu'ils seraient affectés avant leur entrée en formation... tout cela pour qu'à la fin, un nombre record d'affectations d'office ait été prononcé, de même que le nombre d'abandons (plus de 100 !).

La scolarité des A a été raccourcie de manière drastique. Celle des B l'avait été à la fusion DGI/CP et va l'être à nouveau puisque celle-ci va passer de 7 à 6 mois à partir de l'an prochain.

../.. **suite à télécharger**

fichiers:



[Télécharger dl_cp_01_2020.pdf](#) (209.79 Ko)

Colonne de droite publique: [Écoles/Stagiaires/formation/concours](#)

Public: [ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank